



## NOTE INFORMATION HÉVA

A l'attention des Présidents des Comités départementaux  
A l'attention des Responsables des Clubs Santé Seniors et Sections affiliés  
A l'attention des personnes en charge de la saisie des licences sur HÉVA

Les licences de la saison sportive 2024-2025, seront toutes dématérialisées (envoi par mail à chaque licencié) sauf si vous faites la demande d'une version papier pour tout ou partie de vos licenciés.

**N'oubliez pas de cliquer sur**

Envoyer les attestations par email

Onglet qui apparaît sur la

page du bordereau de transaction.

La saisie des licences saison 2023/2024 est possible jusqu'au 19/08/2024 et les commandes devront être réglées avant le 26/08/2024.

### Affiliation saison 2024-2025 de votre Comité départemental (10 €)

L'affiliation à la 2FOPEN est la condition nécessaire à la création et au renouvellement des adhérents du Comité et de ses Sections. Lors de celle-ci, il vous sera demandé de procéder à l'adhésion **des dirigeants** (Président, Trésorier, Secrétaire) uniquement, **aucune mention ne doit apparaître dans la rubrique Responsable**.

### Affiliation saison 2024-2025 de votre Club Santé Seniors (0€)

L'affiliation à la 2FOPEN du Club Santé Seniors sera possible qu'après le renouvellement de l'affiliation de votre Comité. Lors de celle-ci, il vous sera demandé de procéder uniquement à l'adhésion **de votre Responsable**.

### Enregistrement des licences saison 2024-2025 a/c du 01/09/2024

*Ne pas enregistrer plus de 30 personnes par panier.*

Merci de vérifier les adresses électroniques de vos adhérents et de supprimer les adresses erronées avant tout enregistrement d'une nouvelle licence.

En cas d'absence d'adresse électronique et/ou de téléphone, laisser le(s) champ(s) vierge(s) et saisir un espace en appuyant 1 fois sur la barre d'espacement.

**Dans le cas de licenciés ayant la même adresse électronique (ex : couple), il convient de les enregistrer dans deux paniers différents, ainsi l'informatique ne détectera pas le « doublon » d'adresse électronique.**

### Licences temporaires

Dans le cas des licences temporaires (valables uniquement 3 jours soit 2 nuits), **vous devez impérativement compléter la rubrique « commentaire »** sur la fiche de chaque adhérent concerné, **en précisant le but de la sortie**. La date d'expiration de la licence doit également être complétée par vos soins.

DATE D'EXPIRATION DE LA LICENCE  
TEMPORAIRE

16-05-2024



**La licence temporaire est renouvelable 2 fois pendant la saison.**

**Une licence temporaire peut être transformée en licence définitive en cours de saison, dans ce cas, le montant de celle-ci déjà réglée sera déduit.**

Actuellement le logiciel HÉVA ne permet pas de souscrire 2 licences temporaires pour la même personne durant la saison sportive. Lorsque vous désirez souscrire une deuxième licence temporaire, il convient de nous adresser un mail à [secretariat@2fopen.com](mailto:secretariat@2fopen.com) avec NOM, PRÉNOM et N° LICENCE afin que nous puissions vous établir une facture manuelle.

## Edition des licences papier

Afin de faciliter l'édition des licences papier que vous souhaiteriez, nous vous remercions de bien vouloir :

- **Saisir sur HÉVA un panier UNIQUEMENT de personnes demandant une licence papier et préciser** par mail à [secretariat@2fopen.com](mailto:secretariat@2fopen.com) que pour la transaction n° vous souhaitez une impression et à quelle adresse il convient de l'envoyer.
- Sinon, merci de nous adresser un message avec Nom, Prénom et numéro de licence de votre adhérent afin que nous puissions lui adresser directement sa licence.

## Validation du Panier

### Instructions de paiement

Veuillez suivre les indications suivantes afin de régler votre commande.

#### Vous avez choisi de payer par chèque

Le chèque d'un montant de 38,00 € est à établir à l'ordre de « 2FOPEN-JS » et à envoyer à l'adresse suivante :

**2FOPENJS, Maison des Sports - Rue de l'Aviation, 37210 Parçay-Meslay**

Veuillez télécharger le coupon de paiement à joindre à votre chèque ou indiquer le numéro de transaction suivant avec votre chèque : 3489

Télécharger le coupon

Changer le mode de règlement

Envoyer les attestations par email

Ne pas oublier de cliquer sur

**Les factures des licences seront à télécharger sur le site HEVA dans l'onglet « Etat financier » rubrique « Tableau des règlements ».**

Un seul chèque et ou virement possible pour régler plusieurs transactions.

*Quel que soit votre mode de règlement, nous vous remercions de bien vouloir nous préciser systématiquement le ou les n° de transaction(s).*

Tutoriel à votre disposition pour saisir sur HÉVA (accès privé ou sur HÉVA en bas à droite)

**Pour toute information, vous pouvez contacter Sophie au secrétariat, tous les matins, de 8h30 à 12h30 au 02.47.40.05.39.**